



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- |  |                   |
|--|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 27 à 32</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 33</b>      |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 34 à 36</b> |

#### Fournitures et Services courants

#### AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

#### Prestations de service de pause-café et déjeuner au profit de l'ARCOP

**Avis de demande de prix n°2024-01/ARCOP/SP/PRM du 24 novembre 2023 pour la conclusion d'un contrat à commandes**

**Financement : Budget ARCOP, Exercice 2024 ;**

**Enveloppe prévisionnelle**

- **montant maximum : 43 600 000 FCFA TTC ;**
- **montant minimum : 32700000 FCFA TTC ;**

1. Cet avis de demande de prix est lancé par anticipation pour le compte de l'exercice budgétaire 2024 de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP)

2. L'Autorité de régulation de la commande publique dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché à commandes ayant pour objet la prestation de services de pause-café et déjeuner tels que décrites dans les Données particulières de la demande de prix.

3. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

4. Les acquisitions sont un lot unique intitulé : prestation de services de pause-café et déjeuner.

5. Le délai de validité du contrat est l'exercice budgétaire 2024 et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder trois (3) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables, au secrétariat du Secrétaire Permanent de l'ARCOP sis immeuble ARCOP, face siège de la Délégation l'Union Européenne, Tél. : 25 33 11 67.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables, au secrétariat du Secrétaire Permanent de l'ARCOP sis immeuble ARCOP, face au siège de la Délégation l'Union Européenne, et moyennant paiement du lot unique d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA payable à la comptabilité de l'ARCOP sis 1er étage immeuble ARCOP, aile gauche 2ième porte ou par versement au profit du compte trésor de l'ARCOP numéro : 44 35 90 00 05 15 48, intitulé : Autorité de régulation de la commande publique.

8. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA devront parvenir ou être déposées au secrétariat du Secrétaire Permanent de l'ARCOP sis immeuble ARCOP, face siège de la Délégation l'Union Européenne; Tél. : 25 33 11 67, avant le **jeudi 07 décembre 2023 à 09 heures 00 GMT**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

1

0. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres;

**Le Secrétaire Permanent**

**Modeste YAMEOGO**